

ESS

Économie Sociale et Solidaire

 transition
écologique



• Hauts-de-France •



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France

#ESSHDF
Une économie d'avance

Edito



De nombreuses organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont été pionnières et développent depuis longtemps des pratiques environnementales et écologiques exemplaires. Certaines, créées plus récemment, s'ancrent sur de nouvelles dynamiques de production et d'échanges économiques visant elles aussi, l'efficacité de l'utilisation des ressources et la diminution des impacts environnementaux, tout en ayant une visée sociale et solidaire.

L'ESS a cette particularité depuis sa genèse, d'introduire des nouveautés afin de répondre à des besoins sociétaux. Dans le contexte actuel d'urgence écologique, de nombreuses organisations de l'économie sociale et solidaire participent à la transformation en profondeur de notre société. Elles proposent des solutions et contribuent à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable que les 193 États de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont fixés pour 2030.

Déterminée à promouvoir l'implication de l'ESS des Hauts de France sur cet enjeu sociétal majeur, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire a réalisé ce recueil de seize actions. Pour ce faire, elle a recensé régionalement les organisations de l'ESS portant des actions relatives à la transition écologique et a interviewé seize d'entre elles afin d'illustrer de façon descriptive leur action de portée régionale ou locale.

Cette production a été réalisée dans le cadre d'un partenariat et grâce au soutien de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du logement (DREAL HDF), que je remercie vivement.

De nouvelles perspectives et axes de progrès pour l'ESS et les porteurs de projets s'inscrivent dans cette économie en décollant.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Peggy Robert

PRÉSIDENTE DE LA CRESS HDF

DÉMARCHE POUR LA CONCEPTION

Afin de réaliser ce recueil de pratiques en matière de transition écologique portées par des organisations de l'économie sociale et solidaire, sises en région Hauts de France, la CRESS a choisi de rendre lisible des pratiques illustrant des innovations techniques, de nouveaux modèles économiques et, ou des pratiques pouvant être amplifiées, essayées ou reproduites.

Elle a pris en compte la diversité des organisations de l'ESS au travers de thématiques ayant trait à la transition écologique.

L'ESS EN QUELQUES MOTS

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une économie au service des territoires, adaptée à tous les domaines de l'activité humaine. Elle rassemble les structures qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale.

L'ESS prend vie dans des démarches collectives de citoyens qui expérimentent des solutions porteuses d'innovations sociales et d'activités économiques.

L'ESS c'est l'apprentissage de la vie en communauté et de la démocratie via ses instances et ses modes opératoires.

L'ESS participe aux dynamiques des territoires. Elle repère et répond aux besoins des populations locales, elle participe à l'attractivité des territoires via ses activités présentes, elle active de la cohésion territoriale par des pratiques inclusives.

La Loi ESS de 2014 pose un périmètre de l'ESS. **L'économie sociale et solidaire inclut ses acteurs historiques que sont les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations et intègre les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, tel que défini dans la loi, et qui font le choix d'adopter et de mettre en œuvre les principes de l'ESS.** Les sociétés commerciales étant agréées en tant que structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprises adaptées (EA) ou établissements et services d'aide par le travail (ESAT) sont parties prenantes de l'ESS.

L'ESS en Hauts-de-France représente 11,2 % de l'emploi de la région (source INSEE CLAP 2015 - traitement CRESS HDF).

SOMMAIRE

// ALIMENTATION



AMAP des HDF : Maintenir et redévelopper l'agriculture paysanne via des circuits courts dont les citoyens sont acteurs.

Le Centre Social et culturel de Bohain : Lutter contre le gaspillage alimentaire.

// BÂTIMENT



Foncière Chênelet : Une réponse « logement » adaptée aux plus vulnérables et aux enjeux sociétaux des territoires.

// BIODIVERSITÉ



Les Blongios : Impliquer les citoyens dans la préservation de la faune, la flore et le développement d'espaces naturels. Et ceci même en ville !

Picardie Nature : Améliorer la connaissance de la biodiversité de notre région.

Rivages propres : Entretien doux et écologique des espaces naturels : le nettoyage écologique de plages.

// ÉNERGIE



Energie citoyenne : Créer et gérer des réseaux de chaleur à partir de chaudières à bois locaux.

Pôle Synéo : Faire évoluer les stratégies d'achat d'entreprises en mutualisant les consommations.

Réseau Eco Habitat : Amélioration de l'habitat des personnes en précarité énergétique.

// GESTION DES DÉCHETS



Les ateliers de la Bergerette : Réduire la production de déchets à la source.

La petite boucle & Les triporteurs à cartouches : Développer la collecte des cartouches d'encre usagées en organisant une synergie régionale entre associations.

// MOBILITÉ / TRANSPORT



ADAV - Droit Au Vélo : Développer des itinéraires cyclables continus et sûrs.

CITIZ : Location de voitures partagées en libre-service 24h/24

// RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT



DEFI TH 60 : Mise au point de nouveaux procédés pour recycler à 100%, les cartouches LASER à Toner d'imprimantes.

Le germe des possibles : Des bénévoles associatifs en recherche action pour créer une ferme maraîchère.

// SERVICES DIVERS



Tipimi : Faire de la région HDF un pôle de mutualisation exemplaire.

AMAP HAUTS-DE-FRANCE

RÉSEAU DES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

Maintenir et redévelopper l'agriculture paysanne via des circuits courts dont les citoyens sont acteurs.



HISTORIQUE

Une AMAP ou « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne » naît de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un paysan (éleveur, maraîcher...) qui partagent des intérêts communs et s'engagent mutuellement et librement en association loi 1901, autour d'un contrat respectant la Charte nationale des AMAP. Une AMAP permet le maintien de l'agriculture paysanne de proximité, une production diversifiée et de qualité en toute transparence et une sécurité alimentaire.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
40 avenue Roger Salengro
62223 Saint Laurent Blangy

Adresse de l'antenne :
14, rue du 8 mai
1945 80000 Amiens

Domaine d'activité : Agriculture

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.amap5962.org

Noms des réseaux d'appartenance :
APES et MIRAMAP

CONTACT

Regulski Céline
Animatrice de l'association
Tel : 06 34 28 73 25
contact@amap5962.org

Personne contact de l'antenne
Animatrice de l'association
Tel : 09 54 43 80 60
Tel : 06 08 93 66 35
famapp@amap-picardie.org

ZOOM SUR L'ACTION

Créer des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

Objectif de l'action : promouvoir, développer et animer les AMAP en région Hauts-de-France, afin de contribuer à la construction d'une agriculture durable et d'une consommation solidaire.

Descriptif de l'action : le réseau des AMAP répond aux producteurs et aux citoyens qui veulent créer une AMAP.

Il active leur mise en relation et les appuie dans leur démarche (création d'une association autour d'un producteur, écriture d'un contrat et d'un règlement de fonctionnement mutuel des parties, organisation et fonctionnement du circuit court, apports de conseils aux producteurs paysans, notamment à ceux qui souhaitent passer à l'agriculture biologique). Il assure également une animation permettant aux AMAP de se connaître et de mutualiser leurs bonnes pratiques.

Il active des actions de communication vers le grand public sur les questions alimentaires et agricoles en participant à des événements locaux et auprès des élus locaux sur les enjeux du maintien d'une agriculture de proximité et saine sur leur territoire.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France.

Date de démarrage : l'association régionale est créée en 2018 et résulte de la fusion de la fédération de Picardie créée en 2006 et de celle du Nord-Pas-de-Calais créée en 2011.

Clients - financeurs : région Hauts-de-France, les Départements, la Métropole européenne de Lille.

Clients - usagers : les AMAP et les paysans en AMAP.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

- La mise en œuvre d'une nouvelle AMAP nécessite 12 mois de préparation.
- Le modèle AMAP existe et est adaptable à diverses productions agricoles et contextes locaux.
- Les AMAP sont très demandées, la fédération sensibilise les producteurs sur le système AMAP et active des communications vers les citoyens.

LES PARTENARIATS ACTIVÉS :

- L'association et la fondation Terre de liens, l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural en Nord Pas-de-Calais Picardie (ADEARN), Bio en HDF, le Centre d'études pour le développement d'une agriculture plus autonome et solidaire du Nord / Pas-de-Calais (CEDAPAS), l'association pour la valorisation économique des nouvelles initiatives rurales (AVENIR), le Collectif pour une agriculture solidaire (CoPASol).
- Au niveau international : URGENCI, the international network for community supported agriculture.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique :

- Sécurité pour le paysan producteur, adapté à diverses productions agricoles et contextes locaux.

Innovation technique :

- Formation pour les paysans producteurs concernés.

Autre innovation :

- Les citoyens adhérents des AMAP changent leur regard sur l'agriculture et soutiennent les acteurs agricoles. Les AMAP permettent l'installation et la pérennisation de nombreuses fermes de proximité à taille humaine en agriculture biologique ou non.

Processus de production :

- Établissement d'un circuit court local entre un groupe de citoyens et un ou plusieurs paysans. Création d'une association (référence à un modèle type expérimenté par le réseau).
- Appui au fonctionnement (référence à un modèle type expérimenté par le réseau et à la charte nationale des AMAP).

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Une marque déposée à l'institut national de la propriété industrielle (INPI).
- Une bande dessinée sur les AMAP.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- L'évolution des modèles de consommation des citoyens souhaitant plus de diversités, de produits.
- L'engagement des citoyens se concentre de plus en plus sur le court terme.
- La diminution du soutien à l'agriculture paysanne par la puissance publique.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 2
- Nombre de projets en production : 70 AMAP sur le territoire Picard 38 AMAP sur l'ex territoire du Nord-Pas de-Calais.
- Nombre de paysans concernés : 140 producteurs et quelques salariés agricoles en Picardie 46 producteurs et quelques salariés agricoles en Nord-Pas-de-Calais.
- Nombre de projets en étude de faisabilité : 6

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE BOHAIN

Lutter contre le gaspillage alimentaire.



HISTORIQUE

Le centre socioculturel porte un projet de développement social défini et mis en œuvre avec les habitants de son territoire d'intervention. Il encourage le mieux vivre ensemble en proposant des animations visant l'éducation, la parentalité, l'accès à la culture, la santé et l'environnement. Parce que travailler sur l'alimentation, c'est contribuer à plus de justice sociale et permettre de nouvelles pistes d'insertion professionnelle, l'action « Et Toques ! » est née. Elle vise la lutte contre le gaspillage alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation santé.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
14 rue de la république
02110 BOHAIN AISNE

Domaine d'activité : Animations sociales, culturelles éducatives et de loisirs

Statut de l'établissement : Association

Agrément/ Label : Centre Social, ACM, ESUS.

Site Web :
www.centresocialetculturelbohain.com

Noms des réseaux d'appartenance :
Fédérations des centres sociaux et des maisons de jeunes et de la Culture.

CONTACT

ROI CATHERINE
Directrice
Tel : 06 17 89 78 98
direction.csc.bohain@orange.fr

ZOOM SUR L'ACTION

«Et Toques !»

Objectif de l'action : sensibiliser, outiller et rendre acteurs les habitants du territoire pour lutter contre le gaspillage alimentaire et opter pour une alimentation porteuse de santé.

Descriptif de l'action : elle se déroule au sein d'ateliers auxquels participent des usagers du centre socioculturel (CSC), tout en développant des compétences en cuisine, en tri, en vente et en communication.

Le CSC a une habilitation de la préfecture de région pour recevoir des denrées alimentaires non distribuées de la banque alimentaire et des fruits ou légumes non vendus des grandes surfaces. Via la banque alimentaire et Auchan et via ses deux jardins, le CSC a des fruits et des légumes qui sont triés et lavés par des usagers ayant suivi une formation « Tous Acteurs de la Sécurité des Aliments », effectuée par la banque alimentaire de Saint-Quentin. L'équipe encadrante quant à elle est formée à l'hygiène alimentaire.

Ces fruits et légumes sont transformés en soupes, potages, jus, compotes et conserves. Le lycée Saint-Sophie accueille les usagers du CSC au sein d'une cuisine pédagogique équipée et respectant les normes en vigueur. Ceux-ci apprennent la transformation, la conservation, la fermentation et la stérilisation des aliments. Aussi, certains se préparent à intégrer un chantier d'insertion de conserverie ou des formations visant les métiers de la restauration ou de bouche. Des ateliers visant la promotion des produits du CSC sont mis en place ainsi qu'une communication sur le concept « cuisiné maison » activée sur les marchés, lors des manifestations locales et via les réseaux sociaux ou le site web du CSC.

Un camion aménagé propose des dégustations de produits « cuisinés maison ». Partagé avec les jeunes de la coopérative jeunesse de services du CSC durant les périodes de vacances scolaires, des ateliers de cuisine et des temps de sensibilisation à l'alimentation et aux éco gestes y sont organisés.

Périmètre de l'action : territoire de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois (02).

Date de démarrage : Janvier 2017.

Partenaires mobilisés :

- La Maison de l'Emploi et de la Formation et l'Association Vermandois Emploi Solidarité sur les questions d'insertion professionnelle.
- La Banque Alimentaire et Auchan pour la récupération de légumes et de fruits.
- La Maison d'hôtes et l'EHPAD local pour le prêt de jardins à cultiver.

Clients - financeurs : Conseil Départemental de l'Aisne, CAF, Fondation Caisse d'épargne.

Clients - usagers : les usagers du CSC, les habitants du territoire, les bénéficiaires du RSA.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

- Le centre social a mené une réflexion sur les pratiques développées avec l'institut Godin. Les modalités de transfert de ses pratiques vers d'autres projets sont les fruits de cette collaboration.

LES PARTENARIATS ACTIVÉS :

Fabrique à Initiatives de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : partenariat non financier avec Auchan pour avoir des fruits et légumes gratuits.

Innovation technique : le camion « Toques Car » aménagé par l'atelier bois du CSC.

Processus de Production : le personnel du CSC a été formé pour être en capacité de maîtriser et d'encadrer les ateliers sur les principes de l'hygiène alimentaire, de la sécurité des aliments et pour être en capacité de décliner les liens entre santé et alimentation.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SA PÉRENNITÉ :

La récupération des denrées qui sont cuisinées et la vente de prestations de repas permettent un équilibre budgétaire.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

Le réseau de partenaires, DDCS, mairies, CCAS, associations locales pour vendre des prestations.

// LES FREINS RENCONTRÉS

Nécessité de s'équiper d'un laboratoire de transformation ainsi que d'un autoclave pour stériliser les bocaux de produits transformés. Soit un investissement lourd de 150 000 euros.

Difficulté pour développer les ventes et changer de modèle économique.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Souhait de créer une coopérative avec un jardin biologique et une conserverie et de prendre part à un pôle territorial de coopération économique.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 14
 - Nombre de sociétaires ou d'adhérents : 2127
 - Nombre de projets actuellement en production : 17 dans divers domaines dont « Et Toques ! »
 - Autres chiffres clés : 12 jeunes en service civique et 23 bénévoles actifs dont 6 sur « Et Toques ! »
- Deux tonnes de denrées alimentaires récoltées et triées.
- Trois ateliers réalisés chaque semaine.
- Deux postes de travail créés pour 1,5 ETP.

FONCIÈRE CHÊNELET

Une réponse « logement » adaptée aux plus vulnérables et aux enjeux sociétaux des territoires.



HISTORIQUE

L'entreprise Chênelet est **engagée en matière d'insertion sociale et professionnelle** depuis 1986. En 2009, pour répondre à un problème sociétal majeur de logement des personnes aux plus bas revenus est créée la Foncière Chênelet. Dès lors, elle propose à ces personnes **un habitat écologique de très haute qualité à partir de matériaux naturels** locaux. Aujourd'hui, elle répond aux besoins des territoires ruraux, urbains ou périurbains en apportant des solutions à la précarité énergétique, au vieillissement de la population et au handicap.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
34 rue de Moyecques
62250 Landrethun-le-Nord

Domaine d'activité : Immobilier social

Statut de l'établissement :
SAS au capital variable

Agrément/ Reconnaissance :
ESUS et maître d'ouvrage d'insertion agréé bailleur social.
Le French Impact Pionnier

Site Web : www.fonciere-chenelet.org

CONTACT

François MARTY
Président
Tel : 03 21 92 71 96
secretariat@fonciere-chenelet.org

ZOOM SUR L'ACTION

Objectif de l'action : monter des projets sociétaux par la création (construction/réhabilitation) de logements sociaux écologiques de très haute qualité à très faible consommation énergétique à partir de matériaux naturels locaux et avec des entreprises locales.

Descriptif de l'action : la Foncière Chênelet est **un maître d'ouvrage. Elle conçoit et construit les logements.** Elle a son propre cahier des charges lui permettant d'activer des appels d'offres en matière d'écoconstruction auprès d'entreprises et artisans du territoire concernés par la construction ou la réhabilitation de logements. **Des structures œuvrant pour l'insertion par l'activité économique sont mobilisées.** Elle active des partenariats tant pour la gestion locative des bâtiments construits ou réhabilités que pour leur cofinancement.

Date de démarrage : 2009.

Effectif salarial mobilisé au 30/06/2018 : 9 personnes.

Périmètre de l'action : France.

Partenaires mobilisés :

- **Pour la location :** des communes, des agences immobilières à vocation sociale et des associations (exemple : Chavarot, Siel Bleu...).
- **Pour la construction :** les TPE et PME locales prennent en charge plus de 79% des travaux.
- **Signature d'un contrat à impact social avec l'ANAH** en 2017.
- Une gestion locative confiée aux communes ou à des AIVS (Agences immobilières à vocation sociale) pour une relation de proximité.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

- Un système constructif standardisé permettant d'optimiser les coûts et d'augmenter la production, ceci tout en prenant en compte les acteurs locaux et les spécificités des personnes à qui les logements s'adressent.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique et financier :

- Financements hybrides privés et publics (Etat, collectivités locales, Caisse des Dépôts, fondations, entreprises).
- Mobilisation de la finance solidaire (fonds d'épargne solidaire, Finansol...).

Innovation technique :

- Cahier des charges déclinant une technique d'écoconstruction permettant de garantir une qualité du logement, une conception bioclimatique avec des matériaux biosourcés ainsi que des équipements faciles d'entretien et performants incluant pour exemples: toits végétalisés, récupération d'eau de pluie, chauffage résiduel, ventilation, panneaux solaires, menuiserie triple vitrage...
- Références à des normes suisses en matière d'écologie et à des normes suédoises en matière de handicap.

Matériau initial utilisé :

- Matériaux biosourcés locaux : bois, terre crue, paille.

Processus de production :

- Industrialisation de la production incluant du personnel en insertion ayant accès à des formations qualifiantes.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

Avec le label « French Impact Pionnier » la Foncière Chênelet souhaite bénéficier du facilitateur de la République pour lever des freins réglementaires qui entravent son développement. Ce label doit l'aider à être repérée comme une initiative innovante.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- La difficulté d'obtention des agréments de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion en région ;
- L'obligation de réunir 50% de financement public par opération dans un contexte de diminution des financements publics en complément des apports d'investisseurs privés ;
- Des contraintes lourdes sur la revente des logements tout en conservant le caractère social ;
- Le plafonnement des investissements des fonds d'épargne solidaire dans le capital des structures ;
- La reconnaissance des techniques d'écoconstruction dans les réglementations du bâtiment.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Projets intergénérationnels et logements adaptés pour le maintien à domicile des personnes âgées dans des zones rurales et périurbaines abandonnées ;
- Développement des opérations de réhabilitation de bâtiments vétustes et vacants : maisons de maîtres et bâtiments publics que les collectivités n'ont plus les moyens d'assumer.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 9
- Investisseurs : 16 personnes morales et 77 personnes physiques.
- Depuis 2009, 390 personnes relogées
- 160 logements construits dans 5 régions de France.
- 35 à 45 logements à construire annuellement.
- 12 projets en cours dans 6 régions françaises.

LES BLONGIOS

Impliquer les citoyens dans la préservation de la faune, la flore et le développement d'espaces naturels. Et ceci même en ville !



HISTORIQUE

Depuis 1992, l'association « Les Blongios, la nature en chantiers » mobilise des citoyens de la région pour mener collectivement et bénévolement des opérations visant prioritairement le maintien, l'amélioration et la restauration de la biodiversité au sein de divers milieux dits naturels. Aujourd'hui elle organise également des opérations participatives avec des groupes constitués par des bailleurs sociaux, écoles, institutions sociales, comités d'entreprises, collectivités locales... pour créer de la biodiversité là où elle n'existe plus.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
23 rue Gosselet
59 000 LILLE

Domaine d'activité : Environnement

Statut de l'établissement : Association

Agrément : Jeunesse et Education
Populaire 59JEP1742

Site Web : www.lesblongios.fr

Noms des réseaux d'appartenance :
Régional : GRAINE Pays du Nord,
MRES, APES
National : Fondation pour la nature
et l'homme

CONTACT

Céline Leduc
Chargée d'administration et
de communication
Tel : 03 20 53 98 85
c.leduc@lesblongios.fr

Florence Joly
Chargée de vie associative et de
l'organisation des chantiers
Tel : 03 20 53 98 85
f.joly@lesblongios.fr

ZOOM SUR L'ACTION

Chantiers nature de bénévoles

Objectif de l'action : agir concrètement pour la préservation et la reconquête de la biodiversité

Descriptif de l'action : réalisation de « chantiers nature » de courtes durées (une journée à une semaine) avec des volontaires bénévoles pour une action de gestion de la nature : création de mare, restauration de pelouses sèches, fauche, lutte contre les plantes invasives... Ceci en réponse aux préoccupations et objectifs de préservation de la biodiversité des gestionnaires des espaces naturels partenaires de l'association.

Pour les gestionnaires, ces chantiers permettent :

- d'impliquer la population dans la préservation du patrimoine naturel ;
- d'expérimenter des pratiques de gestion douce ;
- d'intervenir finement sur les milieux et notamment dans des lieux inaccessibles aux engins.

Pour les bénévoles volontaires, ces chantiers permettent :

- de découvrir la nature, les écosystèmes et leurs fonctionnalités ;
- de se mobiliser pour la protection de l'environnement ;
- de se former aux techniques de gestion douce.

Pour l'association «les Blongios», le chantier permet :

- de toucher un large public et de le sensibiliser à la préservation du vivant ;
- d'amplifier les potentiels des citoyens et de les articuler aux demandes des gestionnaires de milieux naturels ;
- de capitaliser le savoir-faire acquis par les bénévoles.

Date de démarrage : mars 1992.

Périmètre de l'action : Hauts-de-France.

Clients - financeurs : services décentralisés de l'Etat, des collectivités locales (départements, intercommunalités et communes).

Clients - usagers : gestionnaires des sites naturels, bailleurs sociaux, écoles, institutions sociales, comités d'entreprises, collectivités locales, citoyens de la région.

Autres bénéficiaires : volontaires bénévoles, coordinateurs volontaires bénévoles.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

- L'association a un savoir-faire pour constituer, mobiliser et encadrer des groupes locaux de bénévoles volontaires en Hauts-de-France. Elle est à même de répondre à des demandes d'intervention (cf « pistes de développement »).

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Innovation technique : méthode douce de gestion des espaces naturels.

Matériaux utilisés : en adéquation avec la gestion des espaces naturels.

Processus de production : encadrement des volontaires bénévoles par un technicien du site naturel, organisation logistique du groupe d'intervention par un bénévole volontaire de l'association dit coordinateur ayant l'expérience des « chantiers nature ».

Un calendrier semestriel des différents chantiers est diffusé à 1 500 exemplaires. Il décline les types de travaux, les points de rendez-vous, les partenaires, les coordinateurs et permet aux bénévoles de choisir et de s'inscrire aux chantiers qui les intéressent.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Répondre avec d'autres associations à des appels d'offres concernant la gestion douce d'espaces naturels.

Développer le nombre des opérations participatives avec des groupes déjà constitués.

Pour exemples :

- Des habitants d'un immeuble organisés par un bailleur social souhaitant créer un jardin ou un espace nature ;
- Des scolaires, universitaires ou des personnes en formation organisés par leur établissement de formation souhaitant développer la connaissance des espaces naturels ;
- Des personnes regroupées par institutions sociales, des entreprises ou des comités d'entreprises en vue de partager un chantier collectif ;
- Des habitants organisés par une collectivité locale qui souhaite créer de la biodiversité là où elle n'existe plus...

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 4 (3,4 ETP) avec parité homme / femme.
- Nombre d'adhérents : 284 en 2017.
- Nombre de chantiers réalisés : 1000 « chantiers nature » par 7500 bénévoles volontaires depuis 1992.
- Nombre de bénévoles volontaires actifs en 2018 : 300
- Autres chiffres clés : le bénévolat valorisé à hauteur de 268 443 € en 2017.

PICARDIE NATURE

Améliorer la connaissance de la biodiversité en Picardie-Hauts-de-France.



HISTORIQUE

Des ornithologues créent en 1970 une association d'étude et de protection des oiseaux de Picardie devenue Picardie Nature en 1991. Les membres de cette fédération régionale pour la protection de la nature et de l'environnement œuvrent à la connaissance de la biodiversité, agissent en protégeant des espèces ou milieux menacés, interviennent pour le respect de la réglementation, militent pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement et contribuent à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement. Étudier, agir et sensibiliser sont les missions de Picardie Nature.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
1 Rue de Croÿ
80097 Amiens Cedex 3

Domaine d'activité : Protection de la Nature et de l'environnement

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.picardie-nature.org

Noms des réseaux d'appartenance :
France Nature Environnement
Hauts-de-France et national

CONTACT

Mr THIERY Patrick
Président de l'association
Tel : 03.62.72.22.50
secretariat@picardie-nature.org

ZOOM SUR L'ACTION

Observatoire régional de la faune sauvage

Objectif de l'action : permettre une meilleure connaissance de l'état de la faune en Picardie et une meilleure prise en compte de la faune sauvage dans les politiques d'aménagement du territoire.

Descriptif de l'action : l'Observatoire régional de la faune sauvage existe depuis plus de 10 ans. Il permet à toute personne de Picardie de saisir et gérer ses observations sur la faune sauvage (des mammifères aux mollusques, en passant par les oiseaux ou les papillons) et de consulter les informations constamment actualisées comme les cartes de répartition des espèces.

Les données de l'observatoire sont dédiées et transmises à la puissance publique. Elles argumentent le plaidoyer de l'association auprès des élus et des aménageurs. Picardie Nature permet ainsi une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme. Sa plateforme Clicnat est accessible à des agents instructeurs de dossiers environnementaux.

Des acteurs privés, dont des propriétaires forestiers s'approprient également des données de l'observatoire. Certaines données contribuent à l'élaboration et la réactualisation continue de listes rouges déclinant les espèces en extinction. Ces listes permettent d'évaluer le statut de menace des espèces suivant une méthodologie mondialement reconnue, élaborée par l'union internationale pour la conservation de la nature.

Pour faire vivre l'observatoire, Picardie Nature mobilise et forme des réseaux d'observateurs bénévoles à la collecte et à la transmission de leurs informations via la plateforme en ligne : clicnat.fr. Ses activités

naturalistes et ses inventaires de la biodiversité permettent également la collecte de données.

Picardie Nature valorise ces données par le biais de sa plate-forme, des temps d'échanges avec des réseaux partenaires et de communications attractives dédiés au plus grand nombre.

Périmètre de l'action : Hauts-de-France.

Date de démarrage : 1970.

Partenaires mobilisés : collectivités locales, syndicats des déchets, bailleurs sociaux, bureaux d'étude, aménageurs éoliens, autres acteurs de la transition écologique, conseil régional, Union européenne, DREAL, DRJSCS, FSE, Agence de l'eau Seine-Normandie et Artois Picardie, musée national d'histoire naturelle, groupe ornithologique du Nord, coordination mammalogique du nord de la France, CNRS, université de la Rochelle, Gemel, parc naturel marin, parcs naturels régionaux, agence française de la biodiversité, Conservatoire botanique de Bailleul, le conservatoire d'espaces naturels de Picardie et autres gestionnaires d'espaces naturels.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Le concept d'organiser une collecte d'informations fiables par les citoyens via une plateforme en ligne est essaimable. La participation citoyenne est d'actualité. Le contexte est favorable à la dynamisation des données collectées. Picardie Nature a un savoir-faire reconnu.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : Les données faunistiques sont sollicitées en amont des projets d'aménagement par des acteurs privés et publics : 25 % des activités de Picardie Nature correspondent à des prestations (expertises au bureau et sur le terrain). Des acteurs publics apportent leur appui financier.

Processus de Production : Des bénévoles sont au cœur des actions, de l'expertise et de la gouvernance de l'observatoire. Avec des informaticiens et des salariés, ils élaborent et utilisent des supports numériques. clicnat.fr est développé avec un logiciel libre.

La base de données est réactualisée en permanence. Plus de 80% des données proviennent des observateurs bénévoles qui se réfèrent à la charte de l'observateur naturaliste. Une articulation entre bénévoles et salariés est très fortement assurée.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- La puissance du plaidoyer de Picardie Nature sur la biodiversité.
- La force citoyenne pour faire pression sur les élus et le pouvoir politique.
- La sensibilisation des citoyens.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- Etre perçue comme une organisation militante.
- Faire respecter le code de l'environnement.
- Existence de clivages politiques très forts actuellement.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Développer et améliorer les outils à l'intention du grand public.
- Renforcer les outils à l'intention des spécialistes de la biodiversité.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 15 appuyés par 2 personnes en service civique et 2 stagiaires.
- Nombre d'adhérents : 632 dont 12 associations.
- Bénévoles : 400 ; 80% des données de l'observatoire proviennent des bénévoles.
- Interventions et sorties nature : 45 000 personnes par an.

2 projets en cours :

- « Sentinelle de la nature » projet en cours de développement à l'échelle régionale avec recherche de pérennisation de financements.
- « Faune & Bâti » (chiroptères & hirondelles) projet prenant de l'ampleur au fil des années.

RIVAGES PROPRES

Entretien doux et écologique des espaces naturels : le nettoyage écologique de plages.



HISTORIQUE

Créée en 1991, l'association repose sur deux piliers fondamentaux : l'environnement et l'insertion. Pour permettre aux salariés en contrat aidé de retrouver une stabilité sociale et de favoriser leur retour vers l'emploi, elle utilise plusieurs supports d'activité : l'entretien des espaces naturels, la rénovation du patrimoine bâti et la promotion de la mobilité douce. Historiquement, le nettoyage écologique de plages est le tout premier chantier de la structure, toujours au cœur de ses activités.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
2 boulevard Beaucerf, bât.D,
cour de la Sernam
62200 BOULOGNE-SUR-MER

Domaine d'activité : insertion et entretien des espaces naturels

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.rivagespropres.fr

Agrément : Atelier Chantier Insertion

Réseaux d'appartenance : Chantier Ecole, URIAE, CRESS HDF

CONTACT

David VASCONI
Directeur
Tel : 03 21 33 87 59
Tel : 06 37 63 05 23
david.vasconi@rivagespropres.fr

ZOOM SUR L'ACTION

Nettoyage écologique des plages

Objectif de l'action : développer le nettoyage écologique des plages à l'aide du cheval boulonnais.

Descriptif de l'action : l'action consiste à nettoyer de façon manuelle et sélective les plages et notamment les éléments de la laisse de mer. Le tri réalisé et l'absence d'engins motorisés en font une méthode douce ; cette pratique permet de respecter l'écosystème notamment en sauvegardant la laisse de mer riche en organismes marins vivants. Pour faciliter le transport et l'évacuation des sacs de déchets, elle utilise des chevaux de trait boulonnais et une charrette fabriquée par les salariés de l'association. Ceci permet d'augmenter les volumes collectés.

La sollicitation des éleveurs joue un rôle dans le maintien de la race du cheval boulonnais ; sa force tranquille favorise un climat de travail calme et serein.

Forte de cette démarche, l'association sensibilise divers publics sur les pratiques de nettoyage écologique des plages.

Périmètre de l'action : territoire du Boulonnais.

Date de démarrage : 1991.

Clients - financeurs : parc naturel marin, communauté d'agglomération du Boulonnais, ministère de la justice, fonds social européen, conseil départemental du Pas-de-Calais et la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

- La méthode de nettoyage écologique des plages peut être développée à l'échelle locale voire nationale
- Le technicien-animateur de Rivages Propres est un formateur expérimenté. Il peut transmettre à toute personne le savoir-faire de l'association en matière de nettoyage écologique des plages.

LES PARTENARIATS ACTIVÉS :

- L'association Rivages de France
- Les éleveurs de chevaux du boulonnais.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Innovation technique : méthode douce d'entretien reconnue par les gestionnaires de sites naturels protégés, « Natura 2000 ».

Matériau initial utilisé : utilisation d'une charrette adaptée à l'activité, qui respecte le confort et la sécurité des chevaux et du meneur.

Processus de production : recours à des chevaux du boulonnais pour tirer une charrette dans laquelle sont déposés les déchets collectés.

PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE :

L'apport constant de déchets sur les 25 kilomètres de plages du Boulonnais nécessite des rotations régulières. Appui de fonds européens du fait de la pratique douce et écologique de plages.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Participation à des rencontres organisées par le parc naturel marin, des estuaires picards et de la mer d'Opale (établissement public), dédiées à l'échange des bonnes pratiques de nettoyage écologique des plages.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- La difficulté à pérenniser le financement de l'action.
- L'absence d'une coordination des actions sur les littoraux français.
- L'absence de métiers relatifs à l'activité de nettoyage écologique des plages.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Modèle utilisé sur d'autres activités comme le débarquement sur l'entretien des coteaux calcaires et l'entretien des cours d'eau, ou encore l'entretien des sentiers de randonnée.
- Activer de nouveaux partenariats pour assurer de nouvelles sources de financement.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 20 permanents et 80 en insertion, essentiellement en CDDI, 3 en emplois d'avenir et un CUI-CAE administratif.
- Nombre de projets en production : l'association active de multiples autres actions.
- Autres chiffres clés :
 - 80 tonnes de déchets ramassés par année, soit entre 500 et 800 kg/jour.
 - Action de sensibilisation de divers publics : en moyenne 1 000 personnes/an sensibilisées.

ÉNERGIE CITOYENNE

Créer et gérer des réseaux de chaleur à partir de chaudières à bois locaux.



HISTORIQUE

Énergie Citoyenne est une société coopérative détenue par 250 sociétaires (citoyens, collectivités, entreprises, associations) dont l'objectif est de développer des moyens de production collectifs d'énergie renouvelable et locale (solaire, bois-énergie...). Il s'agit pour les citoyens de s'approprier les enjeux énergétiques ainsi que les moyens de production d'électricité et de chaleur. Dès sa création, la coopérative a implanté des panneaux solaires lui permettant d'être la première centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais et de produire de l'énergie électrique. Aujourd'hui elle développe d'autres projets, notamment le bois-énergie.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
31 rue principale
62310 Ambricourt, Pas-de-Calais

Domaine d'activité : Energie

Statut de l'établissement : SCIC

Site Web : www.energiecitoyenne.eu

Noms des réseaux d'appartenance :
CIBE, collectif bois et territoire, Energie Partagée

CONTACT

Michel Carré
Président de la SCIC
Tel : 03 21 47 76 17
energie.citoyenne.scic@gmail.com

ZOOM SUR L'ACTION

Des micros chaufferies collectives

Objectif de l'action : créer et développer des réseaux de chaleur à partir de chaudières à bois déchiqueté pour des collectivités ou autres structures : c'est le concept MICHAUCO (pour Micro CHAufferies COLlectives).

Descriptif de l'action : la coopérative a développé le concept MICHAUCO, un service de fourniture de chaleur clé en main. Celui-ci se traduit au profit d'un collectif d'usagers-clients par un investissement de la coopérative dans une chaufferie bois qu'elle installe, qu'elle raccorde aux bâtiments à chauffer via un réseau de chaleur qu'elle gère via l'approvisionnement en bois et la maintenance globale. Au final, les usagers-clients contractualisent avec la coopérative une prestation de vente de chaleur 100% renouvelable et locale pour une durée de 12 à 15 ans. Les bâtiments publics des communes de Quelmes et Zudausques, plusieurs logements et l'Abbaye de Belval sont désormais chauffés au bois. L'ensemble des projets de la coopérative sont développés en concertation avec les citoyens et élus locaux, afin qu'ils prennent part au financement et à la gouvernance de la société.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France.

Date de démarrage : 2017.

Clients - financeurs : la coopérative Energie Citoyenne (composée de citoyens, collectivités, entreprises, associations, clubs d'investisseurs et de la SEM Energies Hauts-de-France ayant investi au capital de la société via une prise d'actions), la région Hauts-de-France.

Clients - usagers : collectivités locales, associations, collectifs de citoyens.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Le concept MICHAUCO a été développé pour des collectivités ou structures souhaitant chauffer leurs bâtiments grâce à une énergie renouvelable mais manquant de capacité d'investissement et de ressources humaines pour mettre en place une chaudière à bois déchiqueté. Le concept MICHAUCO, en s'adaptant ainsi aux besoins des usagers et aux ressources en bois du territoire, est reproductible partout sur la région Hauts-de-France.

LES PARTENARIATS ACTIVÉS :

La SEM Énergies Hauts-de-France, des artisans, des collectivités locales, les structures de l'énergie citoyenne (Energie Partagée). La collaboration avec d'autres structures investies dans les énergies renouvelables se développe : la SAS Capsol (société citoyenne qui investit également dans des moyens de production d'énergie renouvelable sur l'Audomarois), la SCIC ERE43 (qui développe un concept similaire en Haute-Loire), Mahra le Toit (entreprise d'insertion orientée sur le bois de chauffage dans l'Audomarois). Energie Citoyenne travaille avec toute la filière du bois-énergie, (comité interprofessionnel du bois énergie - le collectif bois et territoires, Fibois, les forestiers et agriculteurs, le parc naturel régional des caps et marais d'Opale...), notamment pour développer son approvisionnement en bois.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : 57,5 % des bénéfices de la SCIC sont réinvestis dans ses projets qui permettent de mobiliser de nouveaux sociétaires au fil de l'eau. La SEM Énergies Hauts-de-France est devenue sociétaire de la SCIC afin d'appuyer le financement des chaudières MICHAUCO. La SCIC contractualise avec les usagers-clients quant à la prestation de vente de chaleur 100% renouvelable et locale pour une durée de 12 à 15 ans.

Mobilisation de la finance solidaire : 9 Cigales (réseaux d'investisseurs citoyens pour une économie locale solidaire) - Prêt du Crédit Coopératif.

Innovation technique : chaudière-bois partagée entre plusieurs usagers. Suivi des systèmes à distance, forte régulation des locaux afin d'optimiser la puissance des chaudières avec les besoins des locaux. Exigence d'amélioration de l'efficacité énergétique des locaux.

Matériau initial utilisé : les bois locaux les plus proches.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- La synergie fructueuse entre la SCIC Energie Citoyenne et l'association EnergETHIC.
- La mobilisation des membres du conseil d'administration sur le projet.
- Les usagers-clients qui ne paient que les kilowatts consommés (et l'abonnement).
- Le Conseil régional qui subventionne ce système de réseaux de chaleur à bois.

// LES FREINS RENCONTRÉS

Absence de salarié du fait de la réalité économique de la SCIC. Nécessité de parvenir à une dizaine de chaudières pour avoir les capacités d'embauche.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Développer l'installation de 10 chaudières ou micro-chaufferies collectives au bois sur le département du Pas-de-Calais.
- En partenariat avec Enercoop, faire des opérations de sensibilisation aux économies d'énergie, par exemple la formation « Docteur watt ».

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 0
- Nombre de sociétaires : 250
- Nombre de projets en production : 6 dont 3/photovoltaïque, 3/Chaudières MICHAUCO.
- Nombre de projets actuellement en étude de faisabilité : 4

PÔLE SYNÉO

Faire évoluer les stratégies d'achat d'entreprises en mutualisant les consommations pour accéder à de meilleurs prix.



HISTORIQUE

Depuis sa création en 2007, l'association Pôle Synéo déploie auprès de ses membres des synergies à enjeux économiques et environnementaux, s'appuyant sur le concept de l'écologie industrielle et territoriale (EIT). Son activité est centrée sur l'accompagnement des entreprises et des territoires en matière de développement durable au travers de thématiques variées (performance énergétique, déchets, mobilité durable...) et de modèles économiques innovants. Elle participe également à l'essaimage de l'ESS au travers d'événements, notamment les itinéraires de l'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec ECOPAL.

ZOOM SUR L'ACTION

Création d'une société coopérative d'intérêt collectif.

Objectif de l'action : faire évoluer les stratégies d'achat d'entreprises en mutualisant leurs consommations pour accéder à de meilleurs prix.

Descriptif de l'action : pôle Synéo accompagne ses adhérents dans leurs démarches d'achats d'énergie comme premier point d'entrée de la performance énergétique.

Pôle Synéo et son partenaire la Régie Municipale d'Electricité de Loos (RME) ont expérimenté un nouveau modèle économique d'achat d'énergie, s'appuyant sur l'EIT et l'ESS. Celui-ci s'appuie sur la mutualisation des consommations d'énergie électrique permettant de négocier différemment avec les fournisseurs et d'accéder au « marché de gros ». Ensemble et avec le soutien de l'URSCOP, ils ont créé en octobre 2018 la société coopérative d'intérêt collectif ENER-A. Son rôle premier est de rendre possible l'accès au marché de gros pour des entreprises, qui seules, ne pourraient pas le faire. Elle centralise les besoins des entreprises et consolide un profil unique issu de l'ensemble des courbes de consommations (foisonnement). Elle réalise ensuite la mise en concurrence des fournisseurs et le suivi des contrats.

ENER-A est un vecteur de soutien à la transition énergétique. Par le levier « achat », elle peut réserver un pourcentage d'électricité d'origine renouvelable dans la quantité globale négociée ou passer directement des contrats d'approvisionnement auprès de producteurs indépendants d'électricité verte. Par le levier « investissement », elle peut soutenir financièrement des projets de productions d'énergies renouvelables et locales en réinvestissant à minima une partie de ses bénéfices (cf. réserves impartageables SCIC).

La gouvernance d'ENER-A est démocratique. Ses sociétaires sont Pôle Synéo et Régie municipale d'électricité de Loos (RME) en tant que fondateurs et plusieurs entreprises.

Périmètre de l'action : actuellement le département du Nord. Développement en cours sur la région des Hauts-de-France.

Date de démarrage : Octobre 2018.

Clients - financeurs : l'ADEME et le conseil régional Hauts-de-France. Cet appui a permis à l'association de réaliser l'étude d'opportunité et d'aboutir à la création de la SCIC ENER-A aux côtés de RME.

Clients - usagers : ENER-A est d'abord un outil au service des entreprises industrielles et tertiaires, de taille intermédiaire (PME/PMI/ETI), consommatrices d'énergie électrique, souhaitant se regrouper afin de pouvoir mutualiser leurs procédures d'achat d'énergie.

Autres bénéficiaires : en tant que SCIC, d'autres membres peuvent être concernés par la structure : salariés, producteurs d'énergies vertes, prescripteurs d'entreprises...

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Du fait des actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs économiques et des collectivités locales sur la question des enjeux énergétiques territoriaux, la mutualisation des achats d'énergie par territoire devient un objectif pertinent. Le Pôle Synéo a le savoir-faire pour accompagner par territoire de tels projets et développer des partenariats pour faciliter leur mise en oeuvre.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : il est relatif à la SCIC et l'écosystème d'acteurs sociétaires.

Mobilisation de la finance solidaire : ENER-A a été appuyée financièrement par Nord Actif (FRIS) et par la Caisse d'Épargne Pôle ESS (Prêt bancaire). Une demande de financement ESS auprès de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole est en cours.

Processus de production : le Pôle Synéo a des compétences techniques qu'il met au service des collectifs d'entreprises et de collectivités qu'il organise.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Des compétences techniques internes au Pôle Synéo relatives à l'achat d'énergies (marchés et procédures d'achats) et aux nouveaux modèles économiques et coopératifs (EIT et SCIC).
- Une étude d'opportunité réalisée en amont de la création d'ENER-A ayant regroupé plus de 250 GWh.
- Des réseaux de partenaires prescripteurs (CCI Hauts-de-France, UIT, UIMM, Clubs d'entreprises ...)

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Développer ENER-A en regroupant davantage d'entreprises des Hauts-de-France ;
- Soutenir concrètement des projets de production d'ENR en Hauts-de-France ;
- Dupliquer le modèle de SCIC ENER-A sur d'autres territoires.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
Maison des Associations
84 rue du Faubourg de Paris
59300 Valenciennes

Domaine d'activité :
Écologie industrielle et territoriale

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.polesyneo.eu

Réseaux d'appartenance : SCIC ENER-A

CONTACT

Ariane DUMAS
Déléguée générale
Tel : 03 27 21 64 15
✉ ariane@polesyneo.eu

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 3
- Nombre d'adhérents : 40
- Nombre de projets en production : 3 dont la SCIC ENER-A.
- Nombre de projets en étude de faisabilité : 1 autre SCIC également dans le domaine de l'énergie.
- Autres chiffres clés : 150 000€ de budget annuel - 30 collectivités accompagnées en 2018.

RÉSEAU ECO HABITAT

Amélioration de l'habitat des personnes en précarité énergétique.



HISTORIQUE

À l'origine, le constat d'une population de familles et d'individus en précarité énergétique, dépourvue de ressources financières et d'accès aux moyens de lutte contre les passoires énergétiques de l'habitat dont ils sont propriétaires.

ZOOM SUR L'ACTION

Amélioration de l'habitat des personnes en précarité.

Objectif de l'action : permettre à des personnes très modestes, familles, personnes seules souvent âgées, isolées du fait d'un lien social faible et en précarité énergétique dans leur habitat, de réaliser des travaux d'amélioration et de restauration de leur habitat.

Descriptif de l'action : réseau ECO HABITAT accompagne les personnes et ménages rencontrant des difficultés financières dans le projet de rénovation énergétique de leur habitat.

Il coordonne l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le projet : les bénévoles d'associations en contact avec les publics en précarité, les travailleurs sociaux, les opérateurs d'amélioration de l'habitat, les collectivités, les entreprises du bâtiment et les fournisseurs de matériaux biosourcés (ou écomatériaux).

Réseau ECO HABITAT intervient comme facilitateur en accompagnant les personnes concernées tout au long de leur projet de rénovation. Il a la spécificité de créer et d'animer un lien opérationnel entre l'ensemble des parties prenantes qui se réunissent autour de 3 valeurs fondamentales : la solidarité, le respect de l'environnement et la co-construction.

Il appuie le développement des solidarités entre les aidants et les aidés, avec l'implication de bénévoles et divers professionnels engagés auprès des familles.

Réseau ECO HABITAT transmet aux familles de nouvelles pratiques efficaces contre la précarité énergétique.

Périmètre de l'action : territoire Hauts-de-France.

Date de démarrage : 1er janvier 2015.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

Clients - financeurs : une quinzaine, dont le conseil régional, les départements, l'ADEME, des fondations (Caisse d'Épargne, Macif, Rexel, Schneider Electric...), AG2R La Mondiale, Pro BTP, Malakoff Médéric, réseau Caritas Leroy Merlin.

Clients - usagers : 120 familles accompagnées.

LES PARTENARIATS ACTIVÉS :

- Réseaux d'entreprises artisanales locales et des structures d'insertion engagées dans l'éco rénovation.
- Réseaux de professionnels ou de bénévoles en contact avec les publics en précarité pour l'identification des familles et pour leur accompagnement.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : Un écosystème est mis en place pour chaque action. Il associe des aides publiques notamment via de nombreux dispositifs existants avec des interventions privées diverses se traduisant par des aides financières et appui humains. Sont aussi mobilisés : ANAH, conseil régional, conseil départemental, communautés de communes, fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, AG2R, Malakoff, CAF etc... ainsi que SOLIFAP, Picardie Active concernant la finance solidaire.

Le financement de l'accompagnement social et technique est porté par Réseau Eco Habitat. Il est en cours de contractualisation avec l'ANAH via la mise en œuvre d'un Contrat à Impact Social.

Innovation technique : l'utilisation d'éco matériaux est inscrite dans le cahier des charges.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Mise en œuvre d'un « réseau » de solidarité des acteurs du bâtiment : 15 entreprises et fournisseurs de matériaux en région Hauts-de-France, aptes à rénover des logements avec des matériaux biosourcés.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- Les réticences d'entreprises artisanales pour réaliser des devis et des chantiers chez des propriétaires très modestes, dont les travaux sont en grande partie subventionnés par des aides publiques (les entreprises craignent les délais de paiement souvent trop longs).
- Le nombre important de dispositifs financiers et leur complexité administrative peuvent rebuter les ménages très modestes, comme les entreprises.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Mise en place d'un fonds qui permette aux familles les plus modestes d'engager les travaux de leur logement, sans déséquilibrer leur budget familial. Ce « fonds d'avance » permettra de réduire les délais de paiement des entreprises, et les fidéliser.
- Mise en place d'une procédure de simplification des demandes financières auprès des partenaires financiers, afin de réduire les délais d'instruction des dossiers et le démarrage des travaux.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
1 place de la Gare
60280 CLAIROIX, Oise

Domaine d'activité :
Amélioration de l'habitat

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.reseau-ecohabitat.fr

CONTACT

BILLEAU Franck
Directeur
Tel : 03.44.93.05.03
franck.billeau@reseau-ecohabitat.fr

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 6
- Nombre d'adhérents : 17 dont des administrateurs et personnes qualifiées.
- Nombre de projets en production : 80
- Nombre de projets en étude de faisabilité : 60
- Nombre de familles accompagnées : 120
- Nombre de familles ayant finalisé leurs travaux : 30

LES ATELIERS DE LA BERGERETTE

Réduire la production de déchets à la source.



HISTORIQUE

Les Ateliers de la Bergerette sont nés en 1984. Par l'éducation à l'environnement et ses services, l'association vise les changements de comportements de particuliers et des politiques publiques en matière de gestion des déchets. Elle collecte les objets du quotidien inutilisés pour les proposer au réemploi ou au recyclage. Son objectif de réduire le gaspillage d'énergie et de matières premières s'incarne également par l'animation d'un Espace Info-Énergie, d'ateliers d'écoconstruction, d'apprentissage et de savoir-faire et par sa qualité d'opérateur Pass Rénovation.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
8 rue de la Bergerette,
60 000 BEAUVAIS

Domaine d'activité :
Valorisation des déchets ménagers

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.ateliers-bergerette.org

Noms des réseaux d'appartenance :
Beauvais en transition ; Réseaux
ressourceries recycleries régional
et national ; CLER.

CONTACT

Nardi Virginie
Chargée de développement
Tel : 03 44 48 00 09
✉ vnardi@ateliers-bergerette.org

ZOOM SUR L'ACTION

Collecte, recyclage et vente d'objets ménagers.

Objectif de l'action : réduire la production de déchets ménagers et encombrants à la source et s'inscrire dans une démarche de décroissance soutenue par des actions de sensibilisation.

Descriptif de l'action : l'association collecte meuble, vaisselle, électroménager, petit équipement électronique, vêtement, livre... et objet encombrant. Environ une tonne d'objets non encombrants est déposée par jour à son siège par des particuliers.

Elle évalue le potentiel de réemploi de chaque objet. Ceux qui peuvent être réutilisés ou dont on peut extraire des pièces détachées sont dirigés vers son atelier de valorisation. Ceux pouvant être recyclés complètement ou en partie sont acheminés vers la filière ad hoc par un partenaire.

L'association respecte les directives déchets en vigueur et pour certains objets, elle participe au dispositif « responsabilité élargie du producteur ».

L'association gère deux magasins sur Beauvais pour vendre les objets réutilisables et les pièces d'occasion. Les matériaux recyclables (papier, carton, fer...) sont vendus au poids à des clients professionnels.

Afin de sensibiliser les habitants de son périmètre d'action, l'association organise des rencontres, des ateliers et des visites pédagogiques de son site et elle participe à des manifestations grand public organisées par ses partenaires.

Périmètre de l'action : rayon de 15 kms autour de Beauvais pour le ramassage.

Date de démarrage : 1984.

Partenaires mobilisés : le réseau des recycleries ressourceries afin de professionnaliser la filière du réemploi en France.

Clients - financeurs : entreprises, particuliers, agences et collectivités.

Autres bénéficiaires : les habitants du territoire qui se débarrassent aisément de leurs objets.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

L'association en tant que membre fondateur du réseau des ressourceries, est toujours impliquée dans l'accompagnement de porteurs de projets de ressourceries afin de mailler le territoire avec un service de proximité à taille humaine.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Nouveau modèle économique : environ 75% de ses recettes proviennent de la vente d'objets ou pièces détachées et de la vente de matériaux. 25% des autres recettes émanent de subventions ou de contrats de services (ADEME et collectivités locales).

Équipement : l'association est propriétaire de ses murs (1000 m² pour trier et valoriser les objets et deux magasins de 350 et 250 m²), d'une camionnette et d'un matériel de manutention et de stockage.

Processus de production : chaque salarié effectue des tâches de « tronc commun » : vente, accueil et collecte, tout en étant responsable soit d'un ou plusieurs ateliers de valorisation spécifique, soit de tâches administratives ou d'action de sensibilisation.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE :

30 ans d'activité grâce à l'engagement fort des bénévoles et des salariés, aux soutiens de collectivités locales et à l'accroissement des ventes.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Un fonctionnement en collectif qui s'organise autour de 3 points : l'égalité des salaires, les tâches communes à tous les postes et la prise de décision collective.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- La fluctuation des cours de matières et la qualité des objets collectés (obsolescence programmée ; dérives de la surconsommation).
- La disparition des aides à l'emploi.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Le soutien « à la tonne de déchets évités » par la collectivité locale.
- Une diversification avec une matériauthèque, un repair café, un service de location de matériel, une « casse » pour gros électroménager...

CHIFFRES CLÉS

- **Nombre de salariés :** 11 ETP dont 8,5 pour administrer et mettre en œuvre l'action.
- **Nombre d'adhérents :** 65 en 2018.
- **Autres chiffres clés :** En 2017, 350 tonnes d'objets ont été collectés et triés. 90 % a été valorisé.

LA PETITE BOUCLE & LES TRIPORTEURS À CARTOUCHES

Développer la collecte de proximité des cartouches d'encre usagées en organisant une synergie régionale entre associations collectrices.



HISTORIQUE

La Petite Boucle et Triporteurs à Cartouches ont en commun leur pratique de collecte des cartouches laser et jet d'encre. Elles les trient et les vendent à des entreprises agréées qui les reconditionnent ou les recyclent. Toutes deux animent des temps pédagogiques de sensibilisation au recyclage, aux pratiques écoresponsables et au développement durable.

Partant du constat que de nombreux déchets d'impressions sont toujours jetés aux ordures ménagères, les deux associations amplifient la collecte sur leur territoire et souhaitent l'étendre à l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

ZOOM SUR L'ACTION

Synergie entre la Petite Boucle et les Triporteurs à Cartouches.

Objectif de l'action : développer la collecte de proximité des cartouches d'encre usagées en organisant une synergie entre les associations collectrices des Hauts-de-France.

Descriptif de l'action : triporteurs à cartouches, nommée couramment TAC s'est créée en 2011. En 2015, elle conseille les fondateurs de la Petite Boucle. Depuis, ces deux associations assurent gratuitement la collecte des déchets d'impressions (cartouches laser et jet d'encre) auprès des entreprises et des particuliers.

Pour ce faire, elles déposent au sein des entreprises qui sont obligées de traiter leurs déchets de manière réglementée, un bac à récupération accompagné d'un kit de communication à destination de leurs collaborateurs. Pour les particuliers, elles mobilisent des structures pouvant être points de collecte en mettant à leur disposition un bac à récupération. Elles passent vider ce bac gratuitement.

Elles rayonnent sur leur ville d'implantation et leurs environs proches au moyen de triporteurs et au moyen de véhicules utilitaires au-delà. Elles vendent selon la même grille tarifaire négociée, les cartouches d'encre collectées à des entreprises qui les recyclent.

En 2018, les 2 associations collaborent dans une dynamique fédérative et partagent la volonté de développer les points de collecte sur l'ensemble de la région pour amplifier les tonnages de recyclage de ces matériaux. Elles développent des partenariats avec des administrations, collectivités et associations pour augmenter les points de collecte. Leur souhait est d'essaimer leur pratique en appuyant la création d'associations voulant s'implanter sur les territoires non couverts de la région des Hauts-de-France.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France.

Date de démarrage de la synergie : 2015.

Partenaires mobilisés : afin de développer les points de collecte sur la MEL, TAC est en partenariat avec deux associations « La Fabrique de l'Emploi » et « Vivre Ensemble à la Mitterie ».

Clients - financeurs :

Pour La Petite Boucle : Amiens Métropole, la communauté de communes de la Baie de Somme et le Fond National De la vie Associative pour développer des points de collecte.

Pour TAC : la MEL pour développer des points de collecte dédiés aux particuliers et le Fond National De la vie Associative pour développer des points de collecte sur le département 62 et sur son Bassin Minier.

Clients - usagers : 6 entreprises recyclant et valorisant les cartouches d'encre et leurs composantes.

Autres usagers : particuliers et entreprises se débarrassant de leurs cartouches d'encre via les 930 points de collecte.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Les deux associations souhaitent développer cette activité sur les territoires non couverts actuellement. Elles ont un savoir-faire confirmé et peuvent donc conseiller et former des acteurs qui souhaitent développer ce type de collecte sous format associatif.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Les partenariats activés : la dynamique fédérative entre la Petite Boucle et TAC inclura les associations qui se créeront.

Modèle économique : entre 90 et 95 % du Chiffre d'Affaires des deux associations est assuré par la vente des cartouches collectées et environ 5 à 10% provient des ventes de prestations de sensibilisation.

Matériau initial utilisé : triporteur et véhicule utilitaire, table d'aspiration de toner.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE :

Le gisement des cartouches d'encre usagées est très dense. Le contexte légal génère une demande croissante de leur collecte et recyclage. Les entreprises qui recyclent recherchent des collecteurs-fournisseurs. L'activité et le chiffre d'affaires des deux structures croissent.

LES LEVIERS ACTIVÉS

- Le conventionnement avec des collectivités locales et des partenariats associatifs.

LES FREINS RENCONTRÉS

- Besoin de trésorerie au démarrage (à prendre en compte pour l'essaimage).

LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- TAC appuie la création d'une association sur le bassin minier du Pas-de-Calais. Elle a le projet de recruter une nouvelle personne salariée et d'acquérir un véhicule électrique qui sera rechargé par Enercoop.
- La Petite Boucle espère conventionner avec le conseil départemental de la Somme et la communauté de communes de Haute Picardie en 2019 et recruter un deuxième salarié.
- La création d'une structure fédérative des collecteurs de cartouches de l'ESS des Hauts-de-France.

CHIFFRES CLÉS

- **Nombre de salariés :**
La Petite Boucle : 1
TAC : 4
- **Nombre d'adhérents :**
La Petite Boucle : 10
TAC : 40
- **Nombre points de collecte :**
La Petite Boucle : 130
TAC : 800 (dont 200 pour les particuliers).
- **Nombre de projets en étude de faisabilité :** une association sur le Bassin Minier et une fédération régionale des associations collectrices des déchets d'impression.

FICHE IDENTITÉ LA PETITE BOUCLE

Adresse de l'établissement :
3 avenue Georges Pompidou
80 000 Amiens

CONTACT

LELEU Max
chargé de développer le projet
Tel : 06 85 94 29 70
lapetiteboucle80@gmail.com

FICHE IDENTITÉ LES TRIPOSTEURS À CARTOUCHES

Adresse de l'établissement :
25 rue Degland
59 000 Lille

CONTACT

LEMAIRE Jean Luc
Chargé de gestion
Tel : 07 64 16 12 12
jl.lemaire@tac.asso.fr
e.chambre@tac.asso.fr
Site Web : www.tac-asso.fr

ADAV- DROIT AU VÉLO

Développer des itinéraires cyclables continus et sûrs.



HISTORIQUE

L'objet de l'association est de promouvoir, faciliter et sécuriser les mobilités actives (marche et vélo) et de représenter les usagers des mobilités douces.

Elle défend un système vélo intégrant les questions d'infrastructure (voirie et stationnement), de services (locations, réparations, vente de matériel, commerce spécialisé de proximité...) et de communication (bienfaits en termes de santé, de sécurité, d'équité...). Elle développe sur les Hauts-de-France un centre de ressource en éco-mobilité (CREM) et une cartographie de la cyclabilité.

ZOOM SUR L'ACTION

Cartographie régionale de la cyclabilité

Objectif de l'action : développer une cartographie de la cyclabilité afin de doter les cyclistes d'itinéraires et d'outiller les collectivités.

Descriptif de l'action : parmi ses offres de services, elle a œuvré dès 2012 à la réalisation d'une première cartographie numérique ayant pour objet de décliner les aménagements cyclables et les divers services dédiés aux cyclistes du département du Nord. (Cf : carto.droitauvelo.org). Ce travail a permis d'enclencher et de réaliser une nouvelle cartographie numérique régionale collaborative. Cette « cartographie de cyclabilité » récolte les appréciations des cyclistes relatives à leurs déplacements en région. Ils apportent sur « cyclabilite.droitauvelo.org », leurs notes et commentaires quant aux routes qu'ils ont fréquentées afin de les qualifier et d'en faire profiter à la communauté des cyclistes qui se voient ainsi proposer les chemins les plus adéquats en termes de qualité et de sécurité. L'ADAV lors de ces actions de sensibilisation invite les cyclistes à l'actualiser en continu.

Cette cartographie présente aux élus et aux techniciens en charge des aménagements de la voirie et des services annexes, des propositions concrètes et localisées pour améliorer, sécuriser et développer les itinéraires des cyclistes.

En 2015, le partenariat avec le syndicat mixte « Hauts-de-France Mobilité » se noue. L'ADAV est reconnue partenaire privilégié pour collecter l'ensemble des informations liées au vélo et à son usage, dans le cadre du projet passpass.fr.

Cette plateforme intermodale régionale gérée par le syndicat mixte accompagne l'utilisateur sur l'ensemble de sa chaîne de déplacement avec la possibilité de combiner les alternatives à l'usage de la voiture individuelle et de passer d'un opérateur de transport ou de mobilité à l'autre.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France grâce à un échange avec les associations de Picardie.

Date de démarrage : 2012.

Partenaires mobilisés : conseil départemental du Nord ; le syndicat mixte Hauts-de-France Mobilité ; les acteurs du calculateur intermodal du transport, passpass.fr.

Clients - financeurs : des collectivités locales, Hauts-de-France Mobilité.

Clients - usagers : les cyclistes, adhérents ou non à l'association, ont un usage gratuit de la cartographie, pour visualiser les informations et y contribuer.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Cet outillage peut être réalisé dans toutes les régions de France et globalement partout dans le monde.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Matériau initial utilisé : la cartographie est développée avec l'outil collaboratif « Openstreetmap.org ». Une base de données engrange les notes des cyclistes. Un calcul de moyenne permet de visualiser par un code couleur, les itinéraires les plus sûrs.

Processus de production : pour récolter les données du cycliste, celui-ci doit avoir une adresse mail et ouvrir un compte sur le site de la cartographie où il définit son profil en tant que cycliste (champion, tortue ou louveteau) avant de noter l'ensemble des voies, pourvues d'aménagements cyclables ou non, qu'il a pratiqué en vélo.

L'ADAV active des réunions de vulgarisation afin de permettre à chacun d'y apporter sa contribution.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Besoin d'information des cyclistes usagers dont le nombre augmente.

// LES FREINS RENCONTRÉS

La vulgarisation permanente à effectuer auprès des cyclistes afin qu'ils apportent leurs avis et notes sur la cartographie.

Le passage d'une région avec 2 départements à une région qui en compte 5.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Changement de périmètre :

- En 2019, passage du territoire Nord-Pas-de-Calais aux Hauts-de-France pour la « cartographie de la cyclabilité ».
- Intégration de la « cartographie de la cyclabilité » dans le calculateur intermodal du transport (passpass.fr).

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 6 dont 1 pour la « cartographie de la cyclabilité »
- Nombre d'adhérents : 2 000
- 2 projets en production : la « cartographie de la cyclabilité » et le challenge de l'écomobilité scolaire organisé par le CREM <http://www.ecomobilite.org>
- Autres chiffres clés : Une dizaine d'antennes ; 4 ateliers d'aide à la réparation, un partenariat avec l'association « les Jantes du Nord » relatif à la réparation de vélos sur le territoire de la MEL.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
23 rue Gosselet,
59 000 LILLE Nord

Domaine d'activité : Mobilité/transport

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.droitauvelo.org

Noms des réseaux d'appartenance:

Régional : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)

National : Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) ; l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) ; Rue de l'Avenir

CONTACT

Mathias Vadot
Animateur - cartographe
Tel : 03 20 86 17 25
✉ carto@droitauvelo.org

CITIZ

Location de voitures partagées en libre-service 24h/24.



HISTORIQUE

Lilas Autopartage a été créée en 2007 à l'initiative de la ville de Lille et de l'opérateur de transports en commun Keolis pour développer un concept de mobilité durable. Elle déploie un service de voitures en libre-service 24h/24 sur Lille Métropole et depuis 2017 sur Arras, sous la marque CITIZ, marque du réseau national d'autopartage coopératif présent dans plus de 100 villes en France. Elle fonctionne en gouvernance partagée avec une diversité d'acteurs : utilisateurs, salariés, collectivités, acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprises de la mobilité et du transport.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
28 rue de Tournai
59000 Lille

Domaine d'activité : Mobilité

Statut de l'établissement : SCIC

Site Web : lille.citiz.fr

Réseaux d'appartenance : réseau national Citiz, URSCOP HDF, CRESS HDF

CONTACT

Claire LAMBERT
Directrice
Tel : 03 20 740 740
c.lambert@citiz.fr

ZOOM SUR L'ACTION

Développement d'un nouveau service d'autopartage - service sur l'Arrageois.

Objectif de l'action : faire évoluer les comportements en proposant un usage plus raisonné de la voiture. Ceci en favorisant des modes alternatifs à la voiture particulière pour limiter son usage en ville et les gaz à effet de serre et pour gagner de l'espace public. Citiz facilite la mobilité de tous grâce à des tarifs d'accès attractifs des voitures à louer et notamment via une offre de véhicules équipés pour les personnes à mobilité réduite.

Descriptif de l'action : sous l'impulsion de HDF Mobilités, la communauté urbaine d'Arras (CUA) a souhaité expérimenter l'autopartage sur son territoire et a sollicité son opérateur de Transport en commun.

Un montage partenarial entre la SCIC, la collectivité et le réseau de transport Artis a pu se faire grâce à une phase d'expérimentation de 18 mois pour tester le marché. La CUA a ensuite intégré dans sa délégation de service public ce service pour 7 ans.

La SCIC a communiqué sur le lancement de son service par le biais d'Artis, de la ville et autres partenaires. Elle a proposé des offres auprès des clients des transports en commun, a développé une offre de parrainage auprès de ses utilisateurs et mis en place des clubs d'utilisateurs.

Certains utilisateurs sont devenus sociétaires coopérateurs en entrant au capital de la SCIC pour participer aux décisions et soutenir le développement du service Citiz sur Arras.

Citiz propose 6 voitures au sein de 5 stations à Arras et une station à Saint-Laurent-Blangy. 60% sont des voitures électriques pouvant être rechargées à la borne PASS PASS.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France.

Date de démarrage : septembre 2017.

Partenaires mobilisés : Hauts-de-France Mobilité ; la Communauté urbaine d'Arras ; la ville d'Arras, Kéolis, Artis (réseau de transports en commun arrageois exploité par Keolis), garage solidaire l'étoile.

Clients - financeurs : Keolis (Artis), Communauté Urbaine d'Arras, HDF Mobilités.

Clients - usagers : entreprises et particuliers.

Autres bénéficiaires : ville d'Arras.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

La démarche arrageoise peut être déployée en moins de 6 mois, si un partenaire local est trouvé pour gérer l'assistance 24h/24 et la commercialisation. Sinon, une étude pour trouver des locaux, gérer le commercial et l'assistance doit être menée en amont. Le montage entre la SCIC, une collectivité et son réseau de transport peut être essaimé ainsi que la phase d'expérimentation pour tester le marché.

Le coût dépend des partenaires et moyens humains mis en œuvre localement. Le financement pluri annuel par la collectivité est nécessaire.

L'autopartage Citiz n'a de sens qu'en milieu urbain car il est complémentaire à une offre de transport en commun de bon niveau permettant aux utilisateurs de se passer d'une voiture au quotidien.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : un service en gouvernance partagée et basé sur un montage public - privé.

Innovation technique : une application mobile « citiz » pratique avec de multiples fonctionnalités fluides. Des stations avec une diversité de voitures dont des voitures électriques (rechargeables aux bornes PASS PASS au sein de 4 stations et sur la voirie publique) ainsi que des voitures pour personnes à mobilité réduite.

Viabilité économique :

- Un barème d'utilisation des véhicules en heure et au kilomètre est à atteindre.
- Le coût du service est payé en partie par les utilisateurs qui louent un véhicule.
- La collectivité locale participe financièrement aux charges d'exploitation du service.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- Des temps de sensibilisation autour de la transition écologique ouverts à tout public.
- Une animation dans le cadre de l'événement mondial PARK(ing) DAY qui permet de se réapproprié l'espace public.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- En dehors des zones urbaines, la voiture personnelle continue à être nécessaire pour le quotidien.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Keolis Artis entrera au capital de la SCIC en juin 2019.
- Une prospection vers les professionnels est développée pour augmenter le nombre d'utilisateurs.
- CITIZ expérimente des projets d'autopartage en résidence, en partenariat avec des promoteurs immobiliers sur la MEL. Elle développe aussi des projets de partage de véhicules en partenariat avec des entreprises, collectivités ou associations sur la MEL, ouverts au grand public.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 7
- Nombre de sociétaires : 100
- Nombre de villes concernées : 12 avec 38 stations dans la métropole lilloise et 6 à Arras.
- Nombre de véhicules : 100 dont 2 pour personnes à mobilité réduite sur la MEL et 10 voitures électriques réparties sur Arras et Lille. Une voiture Citiz est partagée par 28 personnes et remplace 10 voitures personnelles.
- Nombre de clients usagers : 2800 dont 120 structures concernant 1200 conducteurs.
- Projets en étude de faisabilité : 1 sur le partage des flottes de véhicules des collectivités avec les habitants.

DEFITH 60

Mise au point de nouveaux procédés pour recycler à 100% les cartouches LASER à Toner d'imprimantes.



HISTORIQUE

Depuis 2012, DEFITH 60 accompagne des travailleurs en situation de handicap et des personnes en difficultés sociales et professionnelles dans une démarche de retour à l'emploi. Son atelier chantier d'insertion s'articule autour du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Elle a fait émerger dernièrement des procédés innovants pour la dépollution des cartouches laser usagées et des extincteurs en fin de vie avec un nouveau système pour transformer le Toner actif en combustible à fort pouvoir calorifique.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
Les marches de l'Oise,
100 rue Louis Blanc
60160 Montataire

Domaine d'activité :
Traitement - recyclage DEEE

Statut de l'établissement : Association

Agrément : EI en cours, ACI,
Eco-organisme.

Site Web : www.defith.fr

Réseaux d'appartenance : Groupement régional de l'Insertion par l'Economique en Picardie.

CONTACT

MARC BEN TALEB
Directeur
Tel : 06 83 56 76 26 ou 03 64 22 58 90
marcbentaleb@gmail.com
defith60@defith.fr

ZOOM SUR L'ACTION

Des procédés pour recycler et pour produire un combustible.

Objectif de l'action : recycler à 100% les cartouches laser usagées avec divers nouveaux procédés dont la transformation du toner résiduel et la valorisation des autres composantes de la cartouche.

Descriptif de l'action : DEFITH 60 récupère, dépollue et valorise des cartouches de toner utilisées dans les imprimantes laser. Elle recharge celles qui peuvent être réutilisables et les revend. Elle démantèle celles qui sont classées déchet et valorise leurs composantes. Pour optimiser les possibilités de recyclage des cartouches, le directeur de DEFITH qui a un profil de chercheur scientifique a mené durant 3 ans une investigation en partenariat avec des entreprises locales et nationales, un laboratoire, l'université de Compiègne, l'ADEME et le conseil régional.

Quatre innovations industrielles ont ainsi été mises à jour :

1° La conception d'une machine de dépollution à froid fonctionnant à température ambiante sans contaminer l'eau et sans consommation d'énergie, a été imaginée et fabriquée en collaboration avec un industriel français.

2° Un procédé d'absorption et de transformation des résidus de toner usagé mis au point. Le procédé de purification des cartouches et de captage du toner actif est maintenant sans danger pour les salariés opérateurs et pour l'environnement.

3° Un démontage des cartouches avec une nouvelle méthode dite de fractionnement qui sépare le plastique, l'acier, l'aluminium et les autres matières rares. Chaque matière peut être ainsi valorisée.

4° Le procédé de transformation de la poudre du toner en combustible actif à fort pouvoir calorifique a fait l'objet d'un dépôt de brevet à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). L'étude a été menée avec le laboratoire CATALYSE et l'université de Compiègne.

Périmètre de l'action : région Hauts-de-France et National

Date de démarrage : 2014.

Partenaires mobilisés :

- Des entreprises locales et nationales positionnées sur le traitement des DEEE.
- INPI, Institut de recherche CATALYSE à Grasse, Institut GODIN à Amiens.
- Université UTC Compiègne, Région Hauts-de-France.
- Fondation Macif

Clients - financeurs : État, collectivités locales, entreprises achetant les matériaux traités.

Autres bénéficiaires : personnes vulnérables employées par DEFITH 60. Entreprises collectant et fournissant les cartouches d'encre.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

Les procédés peuvent être utilisés à grande échelle. Le gisement des cartouches de toner croît.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Innovation technique : l'absorption de la poudre de toner est un procédé transférable à d'autres matières. Une expérience pour extraire la poudre des extincteurs a été menée positivement et une R&D vise la transformation de cette poudre en engrais agricole sans nitrate. Le procédé du traitement du toner actif en combustible a fait l'objet d'un dépôt de brevet. Deux des autres procédés seront protégés ultérieurement. DEFITH s'est dotée de nouveaux savoirs-faire. Ces nouvelles pratiques sont sans danger pour les opérateurs et sans impact pour l'environnement.

Matériau initial utilisé : les cartouches laser à toner usagées. DEFITH s'est équipée de nouvelles machines.

La viabilité économique : les volumes de cartouches à traiter augmentent. L'incinération refuse de brûler le toner. Les achats des plastiques, aciers, aluminium et autres matières rares croissent.

LES LEVIERS ACTIVÉS

- La recherche a fait évoluer les procédés de DEFITH et a stimulé la création de deux Start up, Alpha 3D et Loop Energies. DEFITH a activé deux conventions de partenariat en R&D.

LES FREINS RENCONTRÉS

- Du fait du manque de moyen financier, le temps dédié à la recherche du directeur n'a pas été financé et le procédé de dépollution à froid n'a pas fait l'objet de protection par un brevet.
- L'accès aux laboratoires de recherche a été difficile.

LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Elargir le brevet du procédé permettant de transformer la poudre du toner en combustible actif à fort pouvoir calorifique à une dimension européenne du fait de l'amplitude du marché.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 35
- Nombre d'adhérents : 10
- Nombre de fournisseurs de DEEE : 200
- Nombre de clients de matières recyclées : 10
- Nombre de projets en production : 3
- Autres chiffres clés: 1000 tonnes de DEEE traités annuellement (cartouches comprises).

GERMOIR DES POSSIBLES

Des bénévoles associatifs mobilisés pour créer une ferme maraîchère pédagogique sur le Saint-Quentinois.



HISTORIQUE

Depuis sa création en 2016, l'association "Le Gerموir des Possibles" fait vivre sa devise : faire germer les idées et cultiver les possibles. Cela se traduit par des activités mises en œuvre par ses adhérents bénévoles qui en tirent expérimentations, partenariats, trésorerie et idées pragmatiques pour faire avancer leur projet de ferme maraîchère pédagogique.

FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
30 rue Bignon
02100 Saint-Quentin, Aisne

Domaine d'activité :
Éducation populaire, permaculture

Statut de l'établissement : Association

Site Web : www.gerموirdespossibles.fr

Noms des réseaux d'appartenance :
Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire « Régal ». CRESS HDF.

CONTACT

Floquet Guillaume
Administrateur
Tel : 06 30 76 47 65
✉ legerموirdespossibles@gmail.com

ZOOM SUR L'ACTION

Les jardins des Milpas

Objectif de l'action : créer une ferme maraîchère pédagogique sur le territoire Saint-Quentinois pour réimplanter une production locale avec des méthodes relevant de la permaculture et faire vivre un lieu d'éducation populaire.

Descriptif de l'action : afin de cheminer vers la création d'une ferme pédagogique, l'association a créé une dynamique locale basée sur un ensemble d'activités proposées aux habitants. Pour ce faire, ses adhérents bénévoles font des interventions pédagogiques relatives à la création et l'entretien de jardins partagés, animent et gèrent deux jardins et un rucher partagés de l'association, animent des ateliers permettant l'échange de savoirs et savoir-faire relatifs à la cuisine, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, aux jeux coopératifs, à l'expression écrite, à la fabrication artisanale de produits de soins et mettent en œuvre des activités de ciné-débat ainsi que divers événements festifs ouverts au public.

En tirant les leçons et en captant les plus-values de ces activités, les forces vives de l'association portent une étude de faisabilité de la ferme maraîchère pédagogique et de ses composantes : la production en maraîchage biologique de fruits et légumes et leur vente en circuits courts, un parcours naturel et sensoriel et des activités pédagogiques sur la permaculture, le jardinage et l'apiculture.

Certains bénévoles, porteurs majeurs de la démarche de création du projet, qui ont suivi une formation à la création d'entreprise, portent les questions de l'accès au foncier et de la recherche de financements. Quelques bénévoles se mobilisent sur la recherche de terre cultivables. Ils activent une veille en contactant des acteurs mobilisés

sur le foncier et des communes et intercommunalités du Saint-Quentinois.

Un bénévole ayant suivi une formation à l'installation en maraîchage biologique s'investit dans la production biologique de légumes, fruits, fleurs et herbes aromatiques au sein des jardins partagés gérés par l'association. Il en tire des préconisations concrètes préfigurant les activités de la future ferme.

D'autres bénévoles formés aux techniques de l'animation d'éducation populaire, assurent des prestations d'accompagnement à la création et la gestion des jardins partagés auprès des centres sociaux et établissements scolaires.

Périmètre de l'action : communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Date de démarrage : 2017 pour l'étude de faisabilité et le montage du projet.

Partenaires mobilisés : la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, la Ville de Saint-Quentin, les associations B.G.E, A.M.A.P. de Saint-Quentin, Terre de Liens, Copasol, les centres sociaux et établissements scolaires du Saint-Quentinois, la chambre d'agriculture de l'Aisne.

Clients - financeurs : les adhérents via leurs cotisations.

Clients - usagers : les adhérents bénévoles, des habitants et acteurs.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

PROCESSUS DE PRODUCTION :

Un mode de gouvernance optant pour la mobilisation active et la formation des adhérents bénévoles assurant le portage du projet de création.

Recours à la recherche-action par les bénévoles pour expérimenter, analyser et décider du format et des modalités des activités de la future ferme maraîchère pédagogique.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SA PÉRENNITÉ :

Les porteurs du projet ont créé l'association avant de créer une autre structure juridique qui portera la ferme maraîchère pédagogique. L'association auto-finance l'étude de faisabilité et le montage du projet.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- Le principal frein est l'accès au foncier.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- La création de la ferme maraîchère pédagogique aboutira à la création d'emplois.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'adhérents : 80 en 2018.
- Nombre de salariés : 0
- Nombre d'actions en cours : 2 jardins et un rucher partagés, 80 actions (ciné-débat, atelier cuisine, d'écriture ou de jeux coopératifs, récupération et distribution de légumes...).
- Les projets en étude de faisabilité : 2 la ferme maraîchère pédagogique et la création d'un estaminet.
- Autres chiffres clés : 2183 heures de bénévolat, 20 bénévoles très actifs, 0 € subvention, 3 années de résultats financiers positifs.

TIPIMI

Faire de la région Hauts-de-France un pôle de mutualisation exemplaire.



HISTORIQUE

L'objet de TIPIMI est la mutualisation de biens au service d'une consommation raisonnée et responsable. L'entreprise a conçu un outil permettant le prêt, l'emprunt d'objets et les achats groupés. Elle gère également un tiers lieu avec un espace de coworking, un repair café, des ateliers de créations et de bricolage, une boutique de vente des créations, des événements et des expositions. TIPIMI vend des prestations auprès d'entreprises et collectivités ciblées sur la démarche «zéro déchet» et la création de repair café.



FICHE IDENTITÉ

Adresse de l'établissement :
43 rue Pierre Legrand
59000 LILLE

Domaine d'activité : Mutualisation de biens et équipements

Statut de l'établissement : Scop SARL

Site Web : www.tipimi.fr

Réseaux d'appartenance : URSCOP, APES

CONTACT

KRAFFT Diane
Co-fondatrice
Tel : 06 71 35 94 47
✉ diane.krafft@tipimi.fr

ZOOM SUR L'ACTION

Développement des pratiques de prêt et d'emprunt de matériel.

Objectif de l'action : une mise en œuvre pratique, à portée de tous, de l'économie circulaire avec une volonté d'aller vers une massification des pratiques de prêts et emprunts d'équipements.

Descriptif de l'action : il s'agit d'une plateforme internet de mutualisation, collaborative et locale qui permet :

- le prêt et l'emprunt en réciprocité, de tout objet ayant bien souvent une utilisation occasionnelle, sans transaction financière.
- la participation à un achat groupé.

La plateforme s'adresse aux particuliers de la métropole lilloise : les prêts et emprunts s'effectuent directement de particuliers à particuliers.

TIPIMI envoie une newsletter mensuelle aux adhérents qui présentent des objets à poster où à emprunter. TIPIMI organise des rencontres entre adhérents et les informe sur les événements à venir.

Son mode d'emploi est spécifiquement local afin de fédérer les adhérents et les acteurs du territoire et d'induire des changements des comportements.

La plateforme s'adresse également aux entreprises de la région Hauts-de-France : toute entreprise peut créer un groupe privé pour ses salariés. TIPIMI crée les comptes utilisateurs, met en place les éléments d'information (newsletter, présentation sur site, aménagement d'un point de rencontre physique en entreprise).

La participation financière de l'entreprise dépend de son nombre de salariés.

TIPIMI développe son service pour des groupes d'entreprises qui s'accordent : la démarche est similaire à celle dédiée à une entreprise. TIPIMI crée le groupe privé sur mesure. Le montant est décliné sur devis. TIPIMI anime également le groupe.

Périmètre de l'action : métropole lilloise pour la plateforme internet. Région Hauts-de-France pour la constitution de groupes privés et les prestations de services.

Date de démarrage : février 2017.

Partenaires mobilisés : ville de Lille (participation aux événements ESS et autour de la récup' et du zéro déchet), métropole européenne de Lille (appui financier via l'appel à projet « entreprendre autrement » lors du lancement de la scop), maison régionale de l'environnement et des solidarités (Repair café).

Clients - usagers : particuliers de la métropole lilloise et entreprises de la région Hauts-de-France.

// CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

POSSIBILITÉ D'ESSAIMAGE :

TIPIMI est ouverte pour dupliquer son modèle dans le respect d'une charte sociale et solidaire.

ILLUSTRATION DE L'INNOVATION :

Modèle économique : la plateforme est financée par les adhésions des particuliers (montant libre) et des entreprises.

Innovation technique : Rencontre et fédération locales des particuliers, acteurs, entreprises et associations afin de les conduire à l'action.

Matériau initial utilisé : un site internet et une plateforme numérique. TIPIMI en est propriétaire. Les membres de la plateforme sont adhérents et TIPIMI peut les contacter. Chaque adhérent a la possibilité de demander ou non une caution pour le prêt de son objet. Un avis sur l'échange et l'objet peut être posté. Les prêts sont assurés dans le cadre de la responsabilité civile de l'adhérent.

La proximité des adhérents favorise la médiation entre prêteurs et emprunteurs si celle-ci s'avère nécessaire.

// LES LEVIERS ACTIVÉS

- L'accompagnement par la CCI Lille Métropole.
- L'appui de Pôle Emploi pour le processus de création d'activité.
- Une garantie bancaire par Nord Actif.
- Un prêt personnel à taux zéro via Initiative Lille Métropole Sud.

// LES FREINS RENCONTRÉS

- Le temps long pour faire connaître l'offre de services aux entreprises et pour leurs prise de décision.

// LES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Une offre pour les artisans ;
- Des liens avec des CCAS ;
- Une offre pour les personnes à mobilité réduite avec prêt ou emprunt à leur domicile.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés : 1
- Nombre d'adhérents à La plateforme: 300 particuliers.
- Nombre de projets en étude de faisabilité : 2
Inclusion sociale
Personnes à mobilité réduite.

ESS

Économie Sociale et Solidaire

& transition
écologique

CONTACT



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France

Siège social

3, rue Camille Guérin - 59000 LILLE

Pôle administratif

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé,
21 rue François Génin - 80000 AMIENS

03 22 66 07 65
contact@cresshdf.org

www.cresshdf.org

 CRESSHDF  CressHdf  cresshdf